

Lettre Ouverte à la Commune d'Orée D'Anjou

À l'attention du Conseil
municipal d'Orée d'Anjou

Objet : Non à l'extension d'une zone artisanale

Madame, Monsieur,

À l'heure où nous vous écrivons, nous avons passé quelques jours avec des températures printanières, ce qui nous a permis d'apprécier le chant de l'alouette deux mois en avance.

C'est dans ce contexte que nous comprenons mal la politique locale engagée, notamment sur le projet d'aménagement de la zone artisanale des Couronnières à Liré.

Étant jeunes citoyens, nous nous demandons en quoi cet agrandissement est nécessaire. D'ailleurs, il nous a paru ironique de demander au public son avis après la réalisation des études ; ce qui nous porte à croire que le projet verra le jour malgré nos propositions.

Cependant, nous exprimons notre position sur le sujet. D'abord du point de vue écologique, les travaux effectués entraîneront la destruction du sol par artificialisation (intensifiant l'extraction de minerais, de roches et d'hydrocarbures). Donc une perte irrémédiable de terres agricoles, indispensables à la souveraineté alimentaire. Il n'est plus possible --vu les circonstances climatiques--, de consommer plus de 24 000 hectares d'espaces naturels par an ! À cela s'ajoute une perte de biodiversité notamment une baisse des insectes, des oiseaux et des animaux sauvages à cause du bitume, de la lumière, du terrassement et de la pollution (particules fines de plastique, pneu, huiles etc). Même si les études d'impacts proposent des compensations, il y a un bouleversement réel du milieu naturel. À court et très long terme.

Ensuite, au niveau hydrologique, l'extension de cette zone engendrera moins de perméabilité des sols et donc moins de rétention en eau. Ainsi, cette aire ne sera plus considérée comme une réserve en eau disponible. Cela contribuera à augmenter les phénomènes climatiques violents (l'eau ruisselle, ne s'infiltrant pas et causant des dégâts en aval). Les pollutions citées plus haut finiront en grande partie dans la Loire ou dans les sols, et par exemple dans l'eau potable.

Par ailleurs, nous devons aussi noter que d'un point de vue économique, ce projet privilégiera le mode de transport de camions et voitures, accentuant les émissions de CO₂. Et ils n'inciteront pas à développer les petits commerces dans les communes. Rajoutons qu'il reste des places vacantes sur cette zone (terrains et bâtiments inoccupés notamment à l'emplacement du « Caddie D'Orée »). Dans d'autres Communes comme au Fület, à Saint Christophe-la-Couperie ou à Saint Laurent des Autels, il y a des usines et zones sous utilisées (briqueteries surtout).

Que préférons-nous entre un champ de blé, une vigne, une prairie pâturée et une zone aux reflets métalliques, coupant l'horizon, qui ne s'intégrera pas au terroir de Liré, et de surcroît vide de vie le week-end ?

Enfin, nous espérons qu'une autre forme de projet plus sobre verra le jour. Que laisserons-nous à nos enfants dans un monde où l'hirondelle ne saura plus quand chanter ?

Veillez croire en nos sentiments respectueux.